

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 22 OCTOBRE 2021

## RAPPORT MORAL ET BILAN D'ACTIVITE

### saison 2020-2021

Encore une assemblée générale reportée de la fin juin au mois d'octobre. La raison n'en a pas changé : les conséquences de la covid. En 2020, la saison s'était définitivement terminée, résultats acquis, au 15 mars. Pour la saison que nous venons de vivre, elle a été déclarée blanche avec un arrêt de toutes les compétitions dès la fin octobre 2020. Dans ces conditions toutes particulières, mieux valait attendre octobre pour avoir une meilleure vue sur la reprise du handball à Fontaine et envisager avec davantage de certitudes la suite de la saison qui débute.

Il va sans dire que cette AG sera fortement orientée vers l'avenir même si le passé ne doit pas être complètement oublié. Et c'est d'ailleurs ce proche passé qui constituera l'objet statutaire de mon rapport moral, beaucoup plus condensé cette année... et pour cause.

---

L'interruption de la saison 2019-2020 au mois de mars pour confinement avait refroidis certains joueurs, joueuses, ou parents de nos jeunes et le nombre de licences chutait de 320 en 2019 à seulement 250 à la mi-octobre 2020. A l'issue du premier confinement, celui du printemps 2020, l'impact covid était déjà notoire.

Sportivement, la saison 2020-2021 se présentait fort bien pour nos collectifs de jeunes puisque les équipes « une » étaient toutes qualifiées pour les niveaux régionaux Excellence ou Promotion. Un bel avenir leur était promis en championnat... lorsque tout s'est malheureusement arrêté. En revanche la situation était assez alarmante, dès les premières journées, pour nos équipes SG 1 et 2. La saison, si elle s'était poursuivie, n'aurait guère pu se terminer que par des relégations.

Pour maintenir le lien avec l'ensemble de nos joueurs et joueuses lors des confinements et des périodes de fermeture des gymnases, nos entraîneurs n'ont pas manqué de programmer dès janvier 2021 des séances en extérieur et sans contact, comme le permettait les impositions ministérielles et préfectorales. Des conditions climatiques rudes en hiver et des séances parfois en nocturne n'étaient guères incitatives à l'assiduité, surtout en l'absence de toute compétition.

Avec des entraînements au ralenti et des compétitions officielles annulées depuis le 15 mars 2020, la progression de nos jeunes, et moins jeunes d'ailleurs, n'a pu suivre toutes les étapes de notre projet de jeu et l'on peut considérer qu'il y a eu, dans ce domaine, une année de formation perdue.

---

La CMCD (contribution mutualisée des clubs au développement) qui impose des obligations aux clubs dans différents domaines (équipes de jeunes, technique, arbitrage, école d'arbitrage) n'a pas été appliquée en fin de saison 2020-2021, comme elle ne l'avait d'ailleurs pas été en fin de saison 2019-2020. Et heureusement pour nous, car si nous avons de nombreuses équipes de jeunes et une école d'arbitrage qui satisfait aux besoins, nous aurions été pénalisés pour une insuffisance notoire d'arbitres adultes qualifiés. Un problème récurrent que nous allons devoir résoudre rapidement si nous voulons rester en PN masculine d'une part et voir d'autre part nos SF accéder au niveau régional.

---

L'arrêt des compétitions dès la fin octobre nous a permis de relancer un travail, amorcé il y a 3 saisons, sur un projet global de développement du club. De nombreuses séances, à distance ou en présence, ont été programmées sous l'impulsion de Daniel JACQUIER. Dans le cadre de sa formation fédérale et d'heures facturées comme auto-entrepreneur, Alexis DEPUIS en est actuellement la cheville ouvrière.

Dans une première étape, ont été recensées les forces et faiblesses actuelles du club dans différents domaines : technique, arbitrage, créneaux mis à disposition par la mairie, zones et modes de recrutement des

joueurs, encadrement des collectifs, gestion générale du club, finances et partenariats.... A la suite de ces constats, les besoins émergents ont été priorisés.

Quelle suite maintenant ? Constituer des équipes suffisamment étoffées pour travailler sur les axes retenus et mettre en place des actions bien ciblées.

Ce n'est pas d'un claquement de doigt que tout va évoluer favorablement en quelques semaines. Plusieurs années seront probablement nécessaires mais il faut s'y atteler dès aujourd'hui pour essayer de combler nos manques les plus criants.

---

En ce qui concerne nos finances, nous nous en sortons très bien dans la mesure où les cotisations sont normalement rentrées en septembre/octobre 2020 mais où nous avons grandement économisé en engagements, déplacements et arbitrages pour ne citer que ces chapitre de dépenses.

De plus, Nicolas JOUDRAIN, salarié comme agent de développement, a été déclaré en activité partielle et nous avons touché des indemnités significatives pour toutes les périodes de confinement et de fermeture des gymnases. De plus, les cotisations URSSAF ont été corrélativement considérablement réduites.

Nous avons aussi reçu une aide d'urgence de France Active -5000 €- qui apparaîtra, vu la date de son virement- dans le prévisionnel 2021-2022.

C'est en revanche pour la saison 2021-2022 que les difficultés vont apparaître avec des cotisants dont le nombre restera nettement inférieur à 300 et avec des cotisations très fortement réduites pour compenser les services non rendus en 2020-2021. A cela s'ajoutera en 2021-2022 une reprise aux tarifs habituels des dépenses liées aux salaires, aux engagements, aux déplacements et aux arbitrages. Le fond de réserve alimenté durant les 2 dernières saisons sera alors l'indispensable créancier d'un budget qu'il faudra maintenir en équilibre.

Même si de nouvelles vagues covid ne viennent plus perturber nos championnats, des répliques financières à compenser par le fond de réserve sont à attendre pour les saisons 2022-2023 et 2023-2024.

---

Au printemps 2020, nous avons déposé une demande de subvention auprès de l'ANS (Agence Nationale du Sport) avec comme objectif le développement quantitatif mais aussi qualitatif de notre filière féminine. Une subvention de 2478 € a été obtenue mais il est bien évident que les conditions de pratique imposées par la pandémie en 2020 et 2021 ne nous ont pas permis de mettre en œuvre les actions initialement prévues et il nous a fallu faire une demande de report des actions mentionnées en 2021-2022.

---

Je ne voudrais pas terminer sans remercier en votre nom les membres du staff technique qui ont permis de passer le cap de la pandémie sans trop de dégâts : de Jean-Claude à Caroline, d'Alexis à Nicolas, sans oublier les indispensables stagiaires du STAPS en formation.

Je tiens aussi à remercier les membres de notre Conseil d'Administration pour leur implication dans la survie du club et tout particulièrement Daniel, notre vice-président, véritable catalyseur des actions qui ont été menées malgré la pandémie et animateur infatigable de la Vie du Club. Grand merci Daniel !

---

A l'heure actuelle et dans le cadre d'une relance très prometteuse, je n'ai qu'un souhait à formuler: que les conséquences de la pandémie ne soient plus qu'un mauvais souvenir et que la saison 2021-2022 soit celle de la renaissance de notre sport... dans la dynamique de nos 2 médailles d'or olympiques !

Et pour définitivement conclure, je reprendrais la formulation devenue traditionnelle à l'issue du bilan d'activité annuel : "que vive, dans la sérénité, la pérennité et pour le plaisir de tous, le handball à Fontaine".